

LE PRÉSIDENT:

955 Thanks. J'inviterais madame Tania Gonzales.

MME TANIA GONZALES:

960 Alors, bonjour, Madame Massicotte, Monsieur Séguin, Madame Landry. C'est vraiment un grand plaisir d'être ici parmi vous, surtout qu'aujourd'hui en fait, on amorce une nouvelle étape. En fait, c'est l'aboutissement d'une grande mobilisation de plus de vingt (20) ans et je sais qu'il y a plusieurs personnes qui vont passer après moi, qui vont en faire état. Mais c'est aussi le début d'une étape vers la réalisation, enfin, de la dalle-parc Turcot et d'un grand parc qui apportera beaucoup à la communauté montréalaise.

965 Alors aujourd'hui, je viens au nom du Conseil régional de l'environnement de Montréal, un organisme indépendant fondé en quatre-vingt-seize ('96), qui est l'instance régionale en environnement, sur toute l'Île de Montréal. C'est un organisme de concertation. D'ailleurs, pour déposer ce mémoire, on a fait appel à plus d'une trentaine d'organismes qui se sont réunis pour échanger sur les différentes perspectives qu'on pouvait croiser, et les messages porteurs qui rassemblaient tout le monde, pour le parc-nature Turcot-La Falaise.

970 Nous traitons des enjeux environnementaux, d'aménagement et de mobilité, mais toujours avec une perspective d'équité sociale. Ça fait vraiment partie des axes fondamentaux du développement durable. Et on est affiliés avec le RNCRE, le Réseau National des CRE, parce qu'il y a plus de seize (16) CRE au Québec, en fait dans toutes les régions administratives.

975 Une petite mise en contexte. Comme je l'ai dit précédemment, aujourd'hui c'est l'aboutissement de nombreuses démarches de la société civile, d'une grande mobilisation. Et le CRE a été impliqué à toutes les étapes de cette mobilisation.

980 Tout d'abord, en étroite collaboration avec les acteurs locaux et régionaux, nous avons mené une réflexion élargie et multisectorielle. En deux mille dix (2010) déjà, on faisait partie d'un

985 comité Vigilance Turcot. Il y a plusieurs mouvements aussi, comme Échangeons Turcot, Mobilisons Turcot, qui vont probablement être nommés par après, qui ont été mis sur pied. En deux mille quinze (2015), nous avons débuté les travaux du Comité Turcot vert et actif, qui a mené à toute la démarche pour la dalle-parc pour tous, qui est une grande concertation d'une soixantaine d'organismes, qui a été pilotée par le CRE-Montréal.

990 En deux mille seize (2016), nous avons récolté plus de dix mille (10 000) signatures grâce à l'ensemble du réseau et des partenaires. Nous avons formé cette grande coalition d'une soixantaine de représentants, qui n'a pas cessé de mobiliser les gens. En deux mille dix-sept (2017), il y a eu encore des actions d'éclat, le grand rassemblement dont madame Tardif faisait état. Et toutes ces actions ont culminé à la consultation que nous avons aujourd'hui, mais également – et
995 je tiens à le mentionner – à l'engagement de l'ensemble des partis provinciaux en faveur de cette dalle-parc.

Donc, comme je le disais, la prochaine étape, ça va être la réalisation. C'est important pour moi de nommer cet engagement clair, de la CAQ, également, mais de l'ensemble des partis
1000 provinciaux pour mettre sur pied cette dalle-parc.

Avant de vous présenter nos recommandations en vrac, il nous paraît important et nécessaire de vous expliquer l'angle, la perspective par laquelle nous avons analysé ce territoire. La situation géographique particulière de l'écoterritoire et du parc-nature appelle à analyser le
1005 territoire par trois (3) connectivités à recréer et (3) trois échelles.

Trois (3) échelles, la première, celle de l'écoterritoire. Le parc-nature s'inscrit dans un écoterritoire beaucoup plus large qui inclut les franges industrielles qui sont du côté de Saint-Patrick. La Falaise Saint-Jacques, en fait, pour nous, il y a quatre (4) composantes qui sont indissociables à ce parc-nature. La falaise, le pied de la falaise, le parc Turcot et la dalle-parc. Considérer l'un sans
1010 l'autre empêcherait une cohérence puis, freinera en fait le côté très porteur et rassembleur de ce projet, qui est vraiment emballant.

Trois (3) connectivités. La mobilité, évidemment, on l'a nommée. Transport collectif, transport actif. C'est une opportunité pour désenclaver les quartiers, notamment par la mise en

1015 place de la dalle-parc Turcot. Connectivité écologique également. On a vraiment une opportunité pour mettre en place un poumon vert, comme on l'a nommé, au cœur du plus grand projet autoroutier du Québec.

1020 Finalement, connectivité au niveau des personnes. On est juste à côté de plusieurs territoires qui sont défavorisés, notamment les quartiers de Saint-Henri, de Saint-Raymond, Westhaven a été nommé, Saint-Jacques, Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, *et caetera, et caetera*. On pourrait penser même à LaSalle.

1025 Donc, pour nous, comme je l'ai dit, c'est vraiment un parc pour les gens. Pour les gens des localités, mais évidemment, c'est un parc avec un potentiel métropolitain incroyable. Un parc pour la nature. Un poumon vert autour d'une zone très minéralisée où on passe... où passent plus de trois cent mille (300 000) véhicules par jour. Et c'est une opportunité aussi pour faire preuve d'audace et d'innovation en travaillant le phasage, chacune des étapes et des modes, peut-être, transitoires de collaboration avec la communauté, où à chaque étape, on peut réanalyser d'où on part, le chemin parcouru et comment on peut aborder la prochaine phase.

1030 Évidemment, vous voyez ce territoire-là, il y a plusieurs acteurs. On a le MTQ, on a deux (2) si ce n'est pas trois (3) arrondissements, avec LaSalle qui est juste ici, donc le sud-ouest, NDG, Notre-Dame-de-Grâce. Nous avons Parcs Canada, le fédéral, en fait avec même le CN, les voies ferrées. Parcs Canada avec le canal de Lachine. Donc, il faudra naturellement constituer un comité pour que l'ensemble des parties prenantes adhèrent au projet, puis soient présentes pour vraiment prendre la responsabilité puis bien répartir les rôles à ce niveau-là.

1040 Donc, j'y vais en vrac pour les recommandations. Première recommandation, comme je l'ai dit, considérer la Falaise Saint-Jacques, le pied de la falaise, la dalle-parc, et le nouveau parc Turcot comme quatre (4) composantes indissociables du parc-nature.

1045 Deuxième recommandation: assurer le financement de la réalisation de la dalle-parc, symbole de la mobilité active, par le MTQ pour en faire un projet ambitieux et marqueur d'entrée de ville de renommée internationale. Si on n'a pas de financement, comme vous le savez, on n'ira pas

loin. Mais ça augure bien, parce que comme je l'ai dit, on a l'appui de la CAQ et de la Ville de Montréal dans ce sens-là.

1050 Troisième recommandation: développer un réseau de mobilité durable autour de la dalle-
1055 parc pour assurer une meilleure connexion avec les quartiers limitrophes et par le réaménagement
des voies locales et artérielles. Ici, je vais faire écho à la présentation de madame Tardif, qui
expliquait que par la rue Irwin et Cavendish ou Saint-Patrick, en fait il va vraiment falloir profiter de
cette opportunité pour revoir le réaménagement de ces rues. Je prends un petit exemple. À la rue
1060 Saint-Patrick... dans le PDUES, les territoires du PDUES, on prévoyait un apaisement de la
circulation ici avec des réductions de vitesse. Pourquoi pas poursuivre ces mesures d'apaisement
parce qu'on sait qu'on a des véhicules lourds, on a beaucoup de camionnage, on a un pôle d'emploi,
en fait, de trente-trois mille (33 000) emplois qui est dans zone Saint-Patrick ici, du sud-ouest jusqu'à
LaSalle. Donc, pour accueillir des gens de façon convenable et sécuritaire, hier j'étais au lancement
de Vision Zéro à la Ville de Montréal, ça va prendre un réaménagement qui laisse la place aux
usagers vulnérables et qui donne envie en fait de parcourir ces... ces secteurs à pied, en vélo ou
en transport collectif.

1065 Quatrième recommandation: intégrer les deux types d'expérience de la mobilité active, soit
le transit – on a parlé de lien efficace –, mais aussi la promenade, dans l'axe nord-sud. Donc, peut-
être considérer aussi des degrés de sportivité différents. On a parlé de l'inclinaison de six pour cent
(6 %), c'est sportif. Juste pour donner une idée, là, c'est comme le deuxième volet de la côte
Sherbrooke, quand on prend Berri. C'est... voilà. Ça débouche...

1070 Cinquième recommandation: faire de la dalle-parc un site multifonctionnel, en faire aussi un
corridor de biodiversité. Ça va prendre l'argent, des considérations particulières pour ça. Nous
suggérons de faire appel à des spécialistes vraiment pour décider, en fait, du sort, puis quelles
seraient les meilleures mesures à prendre.

1075 Sixième recommandation : déployer une stratégie de protection et d'aménagement de la
falaise. UrbaNature... c'est ça? Oui, UrbaNature l'a nommé, présentement, sur la falaise, on laisse
des dépôts sauvages de déchets. Effectivement, il y a des conteneurs de plastique, mais des huiles

1080 usagées. Il y a tous... en fait, tous les terrains, en fait, c'est des garages, des choses comme ça. Il n'y a aucune protection. Donc, les arbres poussent de cette façon-là. Il faut vraiment consolider avec des racines, la falaise, vraiment en faire un lieu protégé, parce que c'est un lieu qui est extraordinaire, mais qui actuellement, n'a pas les ressources qui sont mises pour... le... faire ressortir ce côté très glorieux du site.

1085 Septième recommandation : mettre sur pied une équipe de travail interdisciplinaire pour la conception d'un aménagement cohérent de l'ensemble des infrastructures.

1090 Huitième recommandation: porter une attention particulière à l'aménagement des abords des autoroutes, pour améliorer l'expérience des usagers de la bande verte et réduire le stress des milieux naturels. Ici, je citerais, en fait, deux (2) guides. Dans le PDUES, on a un responsable ici, monsieur Desrosiers, il y a une section, en fait, qui parle des plantes puis de l'organisation, qu'est-ce qu'on peut mettre aux abords des autoroutes. On a un stress qui est particulier, il faut mettre l'accent sur les plantes indigènes, mais aussi peut-être veiller à diversifier les espèces et tout ça. Puis le CRE vient de déposer conjointement avec le MTQ un guide d'aménagement et de plantation aux abords des infrastructures autoroutières. Ça va nous faire plaisir de vous le faire parvenir. Je pense qu'il y a là toute une réflexion dans l'aménagement, puis quelles sont les stratégies de verdissement qui sont les plus opportunes.

1095 Neuvième recommandation: faire un suivi régulier de la qualité de l'eau. On a un grand plan d'eau, mais aux abords d'une autoroute. Donc quelle sera la capacité de l'écosystème à filtrer tous ces sels, tous ces contaminants dans l'eau, ça va être nécessaire d'assurer un suivi.

1100 Dixième recommandation: dans le parc de la Cour Turcot, développer une offre d'activités qui est cohérente avec le concept de parc-nature et l'évolution de l'écosystème au fil du temps. On parle ici d'activités douces, non intensives. On peut par ailleurs peut-être penser à des pistes de... de vélo de montagne. En fait, un participant de Vélo-Québec était là. On s'entend que si on créé... si on balise bien les espaces, les cyclistes de montagne peuvent être de ceux qui deviennent les yeux et les oreilles aussi du territoire, peuvent vraiment avoir un sentiment d'appartenance, mais on peut aussi développer pour la marche, puis des activités très, très douces. En gros, si c'est bien

1110 conçu, je pense qu'on peut trouver de l'espace pour toutes sortes d'activités. Mais peut-être pas des grands terrains sportifs et tout ça, parce que comme on l'a dit, on est quand même dans un terrain qui est extrêmement minéralisé. Il y a beaucoup de verdissement et de rattrapage à faire. Donc, ce n'est pas la place pour aller ajouter des... des activités de la sorte.

LE PRÉSIDENT:

1115 Il vous resterait environ une (1) minute.

MME TANIA GONZALES:

1120 Parfait. Ça tombe bien, je suis dans la dernière page. Donc allons-y en vrac. Augmenter le nombre d'accès sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, on en propose quatre (4). Et je vous invite à me poser une question par après, pour pouvoir vous dire exactement où.

1125 Assurer l'accessibilité au parc-nature par une panoplie d'options de transport durables et l'intermodalité. On fait écho aux navettes et *et caetera*.

1125 Mettre sur pied un Comité de suivi du développement du parc-nature pour vraiment s'assurer que l'ensemble des parties prenantes soient considérées et ce, tout au long du projet, avant, pendant et après.

1130 Et soutenir les groupes locaux dans leur mission de veille et d'animation du parc-nature.

1135 Donc, en conclusion, en trente (30) secondes, c'est vraiment l'occasion, ce projet, d'aller... de voir loin et de penser grand. C'est de mettre sur pied un rendez-vous avec la beauté, l'audace, l'innovation, de faire des aménagements et une mobilité durable, une bonne intégration des infrastructures de transport, ce qui serait vraiment une première au Québec et aussi une première sur l'Île de Montréal, parce que bientôt en fait, on va être dans le réaménagement de la Métropolitaine, sur pied. Donc, c'est vraiment une occasion pour mettre la barre haute, puis montrer ce qu'on peut faire d'innovant à Montréal.

1140 Donc, je pense que les autres points, je les ai nommés, je vais laisser... je vais arrêter ici pour ma présentation. Merci pour votre écoute.

LE PRÉSIDENT:

1145 Alors, oui, merci beaucoup. On voit que vous avez de l'expérience quand même.

MME TANIA GONZALES:

Il était tout écrit dans mon...

1150

LE PRÉSIDENT:

Puis si vous avez des documents que vous croyez que la Commission doit prendre connaissance, faites-nous en part. On va les...

1155

MME TANIA GONZALES:

Parfait.

LE PRÉSIDENT:

1160

On va en prendre connaissance avec plaisir. Évidemment, on a des questions à vous poser.

MME TANIA GONZALES:

1165

Oui.

LE PRÉSIDENT:

Alors, je vais passer la parole à Marie-Claude d'abord.

1170

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

Oui. Bonjour, je vous remercie. Dans votre mémoire, vous mentionnez qu'il serait donc indispensable d'avoir une vision globale, un plan détaillé, un échéancier de réalisation. Vous l'avez mentionné. Je voudrais vous entendre un peu plus sur la vision globale. Vous avez rencontré plusieurs partenaires. C'est ça, comment qu'elle peut... les grands objectifs ou quelle serait cette grande vision globale là? Vous l'avez énumérée un peu, mais peut-être plus pointue?

1175

MME TANIA GONZALES:

1180

Oui. Comme je l'ai dit, je pense qu'on a... la base de cette vision globale, c'est les trois (3) connectivités et les trois (3) échelles. Évidemment, c'est complexe, comme analyse, mais il faut toujours considérer le parc-nature au sein de l'écoterritoire, sa relation avec les quartiers avoisinants, et dans le cadre d'une trame verte plus grande.

1185

Les trois (3) connectivités, donc, la mobilité, l'accès, la connectivité sociale. En fait, est-ce que justement les quartiers avoisinants qui sont défavorisés vont avoir un nouvel accès à la nature de qualité. Et la connectivité écologique.

1190

Aujourd'hui, je n'ai pas la prétention d'avoir toutes les réponses, mais je pense qu'une partie de ces réponses pourrait être répondue à travers, justement, la création d'un comité de... de suivi, qui pourra vraiment croiser les regards, de différentes disciplines, mais aussi des différentes parties prenantes puis des acteurs, en fait, de ce milieu. Donc, je ne sais pas si ça répond à votre question?

1195

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

Oui. Dans le fond, peut-être en parler un petit peu plus, au niveau de l'innovation, à travers cette vision-là?

1200

MME TANIA GONZALES:

Parfait. Un des aspects qui est intéressant, c'est que dans l'échange, on avait quelqu'un qui était de... je vais faire appel à madame Tardif... pouvez-vous... du Champ des possibles. Je la regarde, puis elle me souffle les...

1205

Donc, quelqu'un qui était pour l'organisation aussi, à la fois au Champ des possibles et à People's Park. Donc, elle amenait toute cette réflexion-là, de quand la population s'approprie d'un lieu, que ça peut donner, en fait, des résultats tout à fait inattendus. Par exemple, ils ont monté un herbier, ils ont fait appel à des artistes.

1210

En diffusant cet herbier, il y a eu plus de mobilisation, parce que le livre s'est fait connaître dans la communauté. Donc, la communauté s'est encore plus impliquée. L'implication de la communauté a modifié le schéma d'aménagement. Je pense qu'il y a vraiment lieu dans l'innovation de ne pas voir... souvent, en fait, on connote beaucoup innovation avec technologie. Mais je pense que l'innovation, si elle doit avoir un vocable puis un qualificatif associé, c'est social et environnemental. On est vraiment dans un laboratoire puis dans une... un parc-nature qui va être très contrastant avec son milieu adjacent. On va avoir un milieu extrêmement vert, un nouveau parc-nature, mais à côté d'une autoroute. Donc, ce qu'on dit, c'est de profiter, en fait, de cette dualité-là et de ce contraste, puis d'en faire même une part de l'identité. Ça aussi, c'était une idée d'une autre personne qui était... ça vaut la peine de croiser trente (30) regards. Ça fait trente (30) très, très bonnes idées au moins.

1215

1220

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

1225

Parfait. Merci.

LE PRÉSIDENT:

Merci.

1230

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

Vous vouliez qu'on vous demande, s'il vous plaît. C'est moi qui vais avoir l'honneur de le faire.

1235

MME TANIA GONZALES:

Excellent.

1240

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

Alors, vos accès aux piétons et cyclistes au parc, s'il vous plaît, madame Gonzales?

1245

MME TANIA GONZALES:

Alors, si vous le permettez, je vais trouver... je vais juste retrouver la section exactement à travers la fin. Voilà. Donc, nous sommes à la recommandation 11, n'est-ce pas. Merci beaucoup, Madame Landry.

1250

On propose quatre (4) points d'accès. Le premier, c'est un sentier piétonnier qui devrait relier le parc Georges-Saint-Pierre au bas de la falaise. On pourra vous envoyer une carte plus détaillée si vous le souhaitez par la suite.

1255

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

O.K. oui. Certainement.

1260

MME TANIA GONZALES:

Deuxième point, à l'intersection de Pullman et Notre-Dame Est, le plan semble montrer un accès au nouveau parc de la Cour Turcot, mais ce n'est pas très clair. Il faudra s'assurer qu'il y ait

un accès à cet endroit et qu'il soit sécurisé. Donc ça, on est vraiment du côté... ici. On trouvait que c'était une bonne idée.

1265 Ensuite, à l'entrée, à cinq cents (500) mètres à l'ouest de la Grue LaSalle-Coke, le plan montre une voie traversant la cour... le parc de la Cour Turcot à l'axe nord-sud; s'il est bien aménagé, cet axe pourrait constituer un point d'entrée au parc pour les piétons et les cyclistes. Donc, la Grue, elle est tout près de Irwin, environ ici.

1270 Et enfin, de relier par des escaliers ou un ascenseur la bande verte au pied de la falaise de la falaise Saint-Jacques. Si vous le souhaitez, comme je le dis, on pourra les mettre sur une carte de façon à ce que ce soit plus explicite. On est dans un territoire qui est très, très grand. Donc, des fois, c'est facile de s'y perdre.

1275 **MME DANIELLE LANDRY, commissaire :**

 Merci. Sur la question, encore, des déplacements en fait, on pourrait parler du vélo, de l'utilisation du vélo sur le parc, ou l'utilisation du vélo à des fins de plein air.

1280 **MME TANIA GONZALES:**

 Oui.

1285 **MME DANIELLE LANDRY, commissaire :**

 Et vous avez fait une différenciation entre l'utilisation des buttes et l'utilisation sur sentier du vélo sur le parc. Et tout à l'heure, vous avez attiré notre attention sur le fait que, bien balisé, avec des aménagements adéquats, il ne devrait pas y avoir de problèmes et qu'au contraire, les utilisateurs du vélo devraient être nos yeux et nos oreilles. Bon. Une fois qu'on a dit ça, est-ce que vous avez effectivement des exemples de conciliation où ça s'est bien produit, ce partage-là, en fait, entre les cyclistes, les marcheurs et toutes les autres catégories de personnes sur un territoire qui serait ressemblant, et je vous poserai une autre question par rapport à l'éducation ensuite.

1290

MME TANIA GONZALES:

1295

O.K. Tout d'abord, si on parle de pistes multifonctionnelles, on a des exemples à Verdun. Mais je tiens juste à faire une petite nuance, c'est-à-dire que si on a des sentiers pour le vélo de montagne, ce n'est pas compatible avec la marche. Il faut vraiment penser les circuits en deux temps. On peut penser à une piste multifonctionnelle si on est dans une zone où on ne peut pas aller à des grandes vitesses. Mais pas dans le cas d'un vélo de montagne où on serait en descendant. Les vitesses seraient trop élevées.

1300

Pour cette question-là, dans la précision, je vous inviterais à... puis je suis certaine que quelqu'un de Vélo-Québec va venir présenter. C'est vraiment eux les spécialistes. Sinon, est-ce que j'avais... ah oui, en fait, le dernier point que j'aimerais ajouter, c'est qu'actuellement, les cyclistes de montagne doivent aller soit à l'extérieur de la ville, soit ils vont sur le Mont-Royal où on n'a pas de balises, ce qui crée une pression sur l'écosystème qui est assez forte. Donc, on y voit une opportunité, en fait, pour enlever de la pression aussi au Mont-Royal, ce qui serait quand même une bonne chose.

1305

1310

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

O.K. Donc, le rôle des balises comme étant un peu une façon d'éduquer les utilisateurs, j'imagine, par rapport à l'utilisation du milieu. Mais qu'est-ce qui peut être fait d'autre d'après vous en termes d'éducation relative à l'environnement, à travers l'activité de plein air et particulièrement les vélos dont on doit quand même se soucier de l'impact?

1315

MME TANIA GONZALES:

Absolument. Je pense que les groupes ne manquent pas, que ce soit les groupes locaux ou les groupes régionaux. Par exemple, dans le sud-ouest, dans le Parc Angrignon, bon bien déjà, il y avait une présentation de UrbaNature. Il y a Héritage Laurentien qui fait des ateliers déjà au Parc

1320

Angrignon, sur les berges du fleuve. Pro-Vert Sud-Ouest est sur le canal de Lachine. On a Sauvons la falaise. Les groupes ne manquent pas.

1325

Les activités sont nombreuses également puisque souvent, la seule infrastructure requise, c'est la nature elle-même. Donc, on peut faire autant du bricolage que de l'observation. Monter un petit herbier. Il ne faut pas voir ça comme quelque chose de trop lourd. Évidemment, comme le mentionnait notre experte de UrbaNature, c'est sûr que bon, aujourd'hui il fait froid, alors on peut tous considérer que si on a un abri pour se réchauffer, ça serait une bonne idée.

1330

Nous d'ailleurs, on proposait peut-être de profiter de la dalle-parc pour faire une... un pôle d'accueil ou quelque chose comme ça. En fait, ce n'est pas une idée à laquelle on tient fermement, mais c'est simplement l'idée d'essayer des deux, des trois dans un dans ce projet-là. Déjà, on a les trois (3) connectivités, les trois (3) échelles. Donc, trois (3), c'est toujours un bon objectif, pour que l'utilisation soit variée, pour qu'on puisse se l'approprier de toutes sortes de façon.

1335

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

1340

Trois (3) étant quoi, dans ce cas-ci? Excusez-moi?

MME TANIA GONZALES:

1345

Ah, de veiller, en fait, si on constitue par exemple un pôle d'accueil, ou un bâtiment, qu'il ait minimalement trois (3) utilisations. Tu sais, la versatilité, autrement dit, doit être visée, pour assurer en fait l'appropriation et la bonne utilisation aussi de fonds publics, il ne faut pas l'oublier.

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

1350

D'accord. Je vous remercie.

MME TANIA GONZALES:

Plaisir.

1355

LE PRÉSIDENT:

Quelques questions de précisions.

1360

MME TANIA GONZALES:

Oui.

LE PRÉSIDENT:

1365

À la page 18, vous évoquez le trente mille (30 000) emplois, qui est dans la zone industrielle du bas de la falaise. Et vous avez une carte à la figure 1, qui indique deux... est-ce que vous dites qu'il y a trente mille (30 000) emplois dans cette... dans cette figure 1, qui est à la page 18?

1370

MME TANIA GONZALES:

Alors, à la page 18, je suis à la fin... est-ce qu'on serait... page 18. Donc...

LE PRÉSIDENT:

1375

Vous dites c'est l'emplacement des secteurs industriels compris dans l'écoterritoire?

MME TANIA GONZALES:

1380

Oui, absolument. Donc...

LE PRÉSIDENT:

Mais... est-ce que vous dites qu'il y a trente mille (30 000) emplois dans cette zone-là, ou...

1385

MME TANIA GONZALES:

Réponse courte : non.

1390

LE PRÉSIDENT:

O.K.

1395

MME TANIA GONZALES:

Puis ça tombe bien, justement. Je vous ai justement imprimé une carte du territoire où on a en fait l'ensemble du pôle, où il y a effectivement trente-trois mille (33 000) emplois. C'est des données qui viennent de PME Montréal. Mais la zone dans laquelle on parle, c'est vraiment toute la frange sud du canal de Lachine. Donc on a vraiment Saint-Patrick du sud-ouest jusqu'à LaSalle. Donc, on a vraiment même les abords de Newman et tout ça. Je vais vous glisser cette feuille-là et tout ça.

1400

Donc, effectivement, les petites enclaves industrielles ici ne font pas trente-trois mille (33 000) emplois. Ce qu'on dit, c'est que *grosso modo*, on a des grands pôles d'emploi à Montréal. Au bas de cette falaise-là, aussi Saint-Laurent, il y a plusieurs travailleurs aussi, qui partent du sud-ouest et vont à Saint-Laurent, là. C'est une... Oui. Puis il y en a qui sont motivés, ils le font... j'allais dire vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24)... douze (12) mois par année, plutôt, actuellement. Donc, imaginez-vous eux, le gain qu'ils vont avoir, lorsqu'ils auront la dalle-parc. Donc, je vous laisserai cette feuille avec les précisions.

1405

1410

LE PRÉSIDENT:

Merci. Deuxième... vous avez... vous l'avez évoqué dans votre présentation, c'est dans votre mémoire, le fait que vous avez obtenu un engagement ferme de la part des quatre (4)

1415 principaux partis politiques au Québec. Est-ce que vous pouvez nous dire c'est quel type
d'engagement que vous avez eu? C'est verbal, écrit?

MME TANIA GONZALES:

1420 C'est par écrit. C'est une lettre et cette semaine, nous avons rencontré monsieur Campeau,
qui est donc un des deux (2) élus avec madame Rouleau, de l'Île. Donc, on a rappelé cet
engagement qui avait été fait. Donc, c'est vraiment un engagement par écrit. Évidemment, tout reste
à faire tant que la réalisation n'est pas effective. Je pense qu'au terme de cette consultation, la Ville
de Montréal devra aussi prouver le côté très, très porteur, très rassembleur, le côté même
1425 métropolitain de ce parc-là, de façon à maintenir l'engagement. Mais pour l'instant, on considère
que c'est un engagement ferme, par écrit.

LE PRÉSIDENT:

1430 Excellent. Et dernière question. Vous avez évoqué la question du comité, et du défi de
travailler avec plusieurs intervenants. Vous en avez évoqué une dizaine, au moins, pour ce projet-
ci. Est-ce que vous avez des exemples de comités de suivi qui ont connu un succès, ou qu'est-ce
que la Ville devrait envisager en termes... pour justement maintenir le *momentum* et avoir un comité
de concertation qui puisse mettre en œuvre et faire les suivis nécessaires pour aller de l'avant?

1435

MME TANIA GONZALES:

Hum, hum. Je vous dirais que sans doute, ça va être une première, ce type de comité là.
Bien, il y a plusieurs comités qui existent, évidemment. On nommait tout à l'heure le... le PDUES,
1440 ou on pourrait dire le comité de suivi aussi, du Mont-Royal, ou le comité du Parc Jean-Drapeau.

Mais ce qui fait la spécificité de ce lieu, c'est l'ensemble des parties prenantes. C'est rare
que dans un même lieu, on ait le CN, Parcs Canada, le MTQ, deux (2) arrondissements, la ville-
centre, deux (2), trois (3) tables de quartier, *et caetera, et caetera*. Donc, je pourrais peut-être...
1445 j'avais une idée d'un comité qui était assez semblable. Mais c'est sûr que ça va prendre en fait des

mécanismes... probablement que la Ville de Montréal pourrait faire appel à différents groupes, que ce soit le Centre d'écologie urbaine, ou l'Institut du Nouveau-Monde, par exemple, pour s'assurer, en fait, de mettre sur pied les bonnes bases pour ce comité-là, les bonnes activités, la bonne façon de procéder, puis qu'il y ait vraiment une... que ça ne soit pas seulement informatif, mais vraiment qu'il y ait un échange, puis un apport très, très constructif de l'ensemble des parties prenantes.

Ah, oui. Le comité auquel je pensais, en fait, c'est le Comité de bon voisinage du Port de Montréal, mais qui est mis sur pied par le Port de Montréal, parce que dans ce comité-là, on a le Port de Montréal, le Canadien National, le Canadien Pacifique également, je crois, différents groupes économiques qui ont leurs activités aux abords du port, les tables de quartier, *et caetera*. Mais je vais réinsister sur le fait qu'à mon avis, je pense que ça va être une nouveauté. Il faut l'appréhender de cette façon-là, puis s'assurer que les grands joueurs soient là. Les tables de quartier sont vraiment très importantes, et évidemment, le CRE va être très ravi d'en faire partie, considérant en fait notre grande implication à travers le temps dans ce dossier.

LE PRÉSIDENT:

On vous remercie beaucoup, pour votre contribution.

MME TANIA GONZALES:

Merci. Au revoir.

LE PRÉSIDENT:

J'inviterais madame Marie-Michèle Mondor, s'il vous plaît, à venir.

MME MARIE-MICHÈLE MONDOR: